



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Communiqué de presse

Bordeaux le 26 octobre 2020

## **Affaire CIVB contre Alerte aux Toxiques Mévente des Bordeaux : ne nous trompons pas de responsables**

Au moment même où les vins de Bordeaux sont en pleine mévente, le CIVB s'attaque donc à l'association Alerte aux Toxiques et sa porte-parole Valérie Murat en les assignant en justice à Libourne. On part dans un feuilleton judiciaire et médiatique à rallonge. Remettre du carburant dans le moteur judiciaire à la veille des fêtes ( et des ventes ) de Noël, est-ce vraiment judicieux ? Quel sens a donc cette attaque ?

La réalité, c'est qu'il est urgent pour le CIVB, à la veille d'un raz de marée de cessations de paiements, de détourner l'attention et la colère des vignerons du bilan cataclysmique de sa gestion depuis 15 ans. Il faut, quoi qu'il en coûte, faire endosser par d'autres une crise commerciale bien antérieure au Covid, pour se dédouaner de ses responsabilités.

Sur l'affaire elle-même, à partir du moment où on met nos vins sur le marché, de quel droit pourrait-on empêcher des consommateurs et des associations de les analyser et de commenter les résultats ? Le CIVB se prendrait-il pour le ministère de la censure ? Si depuis des années, la filière avait pris la mesure des problèmes environnementaux et sanitaires, et fait autre chose qu'une communication d'enfumage destinée à duper les amateurs de vin, on n'en serait pas là. L'évolution des pratiques a été systématiquement retardée et c'est aussi cela qu'on paye aujourd'hui.

La Confédération paysanne, qui représente 25 % des agriculteurs de Gironde, se désolidarise donc de cette action judiciaire menée par ceux qui prétendent représenter toute la « filière ». Elle appelle à soutenir Valérie Murat contre cette tentative invraisemblable de bâillonner tout point de vue divergeant.

-----

### Contacts

- Dominique Techer, Porte-paroles de la Confédération paysanne de Gironde : 06 09 87 55 45
- Confédération paysanne de Gironde: [conf.paysanne33@wanadoo.fr](mailto:conf.paysanne33@wanadoo.fr)

Lien vers le soutien à Alertes aux toxiques : <https://www.gofundme.com/f/9wfpj7-10000>

Confédération paysanne de Gironde

8 Rue de la Course - 33000 Bordeaux

Tél: 05.56.52.26.79 - Email: [conf.paysanne33@wanadoo.fr](mailto:conf.paysanne33@wanadoo.fr)

Site internet: [gironde.confederationpaysanne.fr](http://gironde.confederationpaysanne.fr)

Permanences téléphoniques: du lundi au jeudi de 9h à 12h